

IVe édition du Salon de l'économie et du développement durable

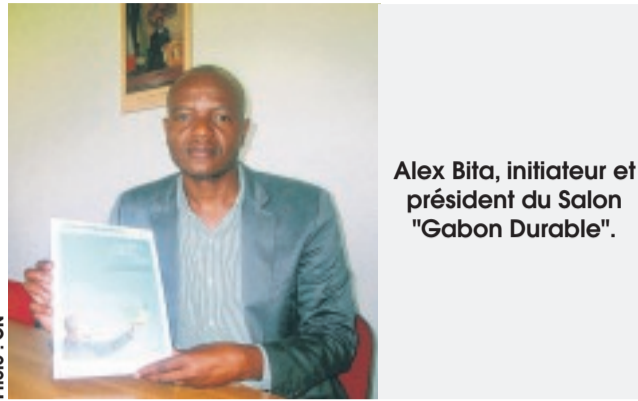
Manifestation reportée à fin mars 2018

G.R.M
Libreville/Gabon

ALORS qu'elle devait initialement se tenir du 20 au 24 novembre 2017, la 4e édition du Salon de l'économie et du développement durable aura finalement lieu du 21 au 25 mars 2018. L'information a été donnée en fin de semaine dernière par Alex Bitá, président dudit Salon. Le report a été sollicité par les partenaires qui, en dépit d'un contexte économique difficile, entendent néanmoins mieux accompagner les organisateurs pour la réussite de cet événement appelé aussi

"Gabon durable". C'est également une occasion pour mieux se préparer. Au-delà, ce report est une opportunité pour les potentiels participants de se concentrer sur les grands événements internationaux consacrés au climat et au développement, notamment la 23e Conférence de l'Onu sur le climat (COP23) qui se tient à partir d'aujourd'hui à Bonn, en Allemagne.

Le Salon de l'économie et du développement durable est une plate-forme d'échanges dont l'objectif est de promouvoir les entreprises, les Ong, les institutions et la mise en relation d'affaires pour les partenariats, les investis-



Alex Bitá, initiateur et président du Salon "Gabon Durable".

Photo : ON

sements et les implantations écoresponsables. Lors des trois premières éditions, investisseurs et institutions s'étaient bousculés au portillon. Avec pour volonté de décrocher des marchés, mais aussi d'accroître la visibilité de

leurs entités. Le succès était tel que l'on avait enregistré plus de 20 000 visiteurs, 120 exposants, 62 thèmes de conférences-débats, des projections de films et des ateliers pour enfants de 8 à 12 ans sur l'éducation environnemen-

tales. Des chiffres qui font dire aux organisateurs que la 4e édition pourrait connaître une fréquentation accrue de plus de 10%, en raison des innovations apportées et de l'entrée en vigueur de la libre circulation en zone Cémac. «En plus des facilités accordées par le Gabon aux États du G20 au niveau des visas, la libre circulation en zone Cémac devrait permettre aux délégations d'autres pays membres de cet espace communautaire de visiter le Salon "Gabon durable". L'ambition étant d'attirer davantage d'investisseurs au Gabon», a assuré M. Bitá. Notons que malgré le re-

port, les thématiques prévues resteront inchangées. Le concept et le design aussi. Le rôle de la femme dans les politiques de santé sera abordé, de même que le développement agricole, l'agriculture durable et environnementale, la sécurité alimentaire, l'eau potable et les eaux usées, les enjeux du développement durable, la préservation et la gestion de la biodiversité... Le salon "Gabon durable 2017" s'inscrit dans la vision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, dont la participation aux précédentes conférences sur le climat et les océans a beaucoup influé.

Cémac/Libre circulation

Le Cameroun supprime les visas

W.N.
Libreville/Gabon

Le Cameroun a entériné, le 1er novembre dernier, la suppression des visas pour les ressortissants de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), en applica-

tion de l'accord conclu en 2013 sur la libre circulation en Afrique centrale.

APRÈS la RCA, le Tchad, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale, le Cameroun, à son tour, vient de supprimer les visas d'entrée aux 50 millions de ressortissants de l'espace Cémac. Et ce, en applica-

tion de l'accord signé en 2013 par les six Etats membres concernant la libre circulation. Ainsi, les ressortissants des cinq Etats membres ne sont plus soumis à l'obligation de visa d'entrée ou d'autorisation de sortie pour tout séjour ne dépassant pas trois mois en territoire camerounais.

Ainsi, une circulaire signée le 1er novembre par le Délégué général à la sûreté nationale du Cameroun, Martin Mbarga Nguelé, indique: "il est porté à la connaissance de tous les responsables des administrations en charge de la gestion des frontières, qu'en application des hautes instructions des chefs d'Etat

contenues dans l'acte additionnel n°01/13-Cémac-070-U-CCE-SE du 25 juin 2013, la libre circulation des ressortissants des six Etats membres de la Cémac est intégrale sur l'ensemble du territoire communautaire. A cet effet, tout ressortissant de l'un des Etats membres ci-après désignés : RCA, Tchad, Congo, Gabon

et Guinée équatoriale, détenteur d'une pièce d'identité sécurisée (passeport ou carte nationale d'identité) en cours de validité, n'est plus soumis à l'obligation de visa d'entrée ou d'autorisation de sortie pour tout séjour ne dépassant pas trois mois en territoire camerounais".

Du 1er au 30 Novembre 2017
LE MOIS DE LA PROMOTION
Jusqu'à -34% de réduction*

60 ANNIVERSAIRE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (1957 - 2017)

TOYOTA GABON

*Offre valable dans les sociétés du GROUPE SOGAFRIC : de -15% à -20% de réduction chez SODIM TP / de -10% à -34% de réduction chez ELECTRA / de -10% à -15% de réduction chez TOYOTA GABON / de -15% à -20% de réduction chez GESPARC**

**Photos non contractuelles, dans la limite des stocks disponibles, sur tarifs en vigueur (sauf commande par avion) et selon conditions indiquées en magasins.

sodin tp sogafric services electra TOYOTA gespare
B.P. 613 LIBREVILLE - Tél (241) 01 79 26 00 - Email : infos@groupesogafric.com - www.compagniedukomo.com